

COGEP

SASU 5 OCEANS VANNES

14 Place Gambetta

56000 VANNES

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023



COGEP NANTES

8 QUATER RUE EMILE PEHANT

44000 NANTES

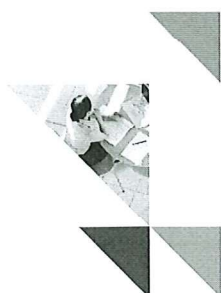
alpin Compans

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

ANNEXE

Carpi *Carbone*
[Signature]



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SASU 5 OCEANS VANNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de **569 971** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **21 065** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/10/2022** au **30/09/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2023** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 2 à 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 340					1 340
	Autres			195 000			195 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 340		195 000			196 340
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 168					12 168
	Instal., agencement, aménagement divers	25 350					25 350
	Matériel de transport	169 002		17 175			186 177
	Matériel de bureau, mobilier	39 594		5 515			45 110
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		246 115		22 690			268 805
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	21 829					21 829
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 829					21 829
TOTAL		269 283		217 690			486 974

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 340			1 340
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 340			1 340
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 378	2 434		4 812
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 379	2 932		6 311
	Matériel de transport	46 452	30 741		77 193
	Matériel de bureau, mobilier	16 714	11 282		27 997
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 923	47 389		116 312
TOTAL		70 263	47 389		117 652

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	21 829	21 829	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	35 528	35 528	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 444	3 444	
	Taxes sur la valeur ajoutée	68 772	68 772	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	23 558	23 558	
	Débiteurs divers	50 886	50 886	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		204 016	204 016	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		23 558		

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	16 709	16 709		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	19 485	19 485		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	153 355	153 355		
	Personnel et comptes rattachés	51 336	51 336		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	173 784	173 784		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 265	15 265		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	897	897		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		430 829	430 829		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		320			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		7 755			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	30/09/2023	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif Capital souscrit non appelé Actif immobilisé Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles Avances, acomptes sur immobilisations corporelles Participations Créances sur participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Actif circulant Avances, acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit appelé non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités				
Bilan Passif Dettes Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes envers établissements de crédits Emprunts et dettes financières divers Avances, acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				

Frais d'établissement

	30/09/2023	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

Frais de recherche

	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
30/09/2023				
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Fonds Commercial

	30/09/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Produits à recevoir

30/09/2023

Total des Produits à recevoir

Charges à payer

30/09/2023

Total des Charges à payer		45 899
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR</i>	<i>10 825</i>	10 825
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES</i>	<i>26 753</i> <i>8 321</i>	35 074

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Annexe libre

Capital social

		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	10,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	10,0000	5 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

30/09/2023

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 676 320
Ventes de marchandises		4 092
<i>Ventes Marchandises</i>	<i>4 092</i>	
Production vendue Services		1 672 228
<i>Prestations de services</i>	<i>11 446</i>	
<i>PRESTATION COMPTE VERY CODE</i>	<i>792</i>	
<i>PREST SERVICE VANNES 20%</i>	<i>151 156</i>	
<i>PREST SERVICE PARIS 20%</i>	<i>1 515 099</i>	
<i>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES - 20%</i>	<i>(7 924)</i>	
<i>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES - EXO</i>	<i>1 660</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 676 320
Chiffre d'affaires FRANCE		1 676 320
<i>Ventes Marchandises</i>	<i>4 092</i>	
<i>Prestations de services</i>	<i>11 446</i>	
<i>PRESTATION COMPTE VERY CODE</i>	<i>792</i>	
<i>PREST SERVICE VANNES 20%</i>	<i>151 156</i>	
<i>PREST SERVICE PARIS 20%</i>	<i>1 515 099</i>	
<i>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES - 20%</i>	<i>(7 924)</i>	
<i>PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES - EXO</i>	<i>1 660</i>	

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

	30/09/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Filiales et participations

1/0

30/09/2023

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2023
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		591
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALITES AMENDES FISC. & PENALES</i>	591	591
Résultat exceptionnel		(591)

Produits et Charges exceptionnels

au 30/09/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67120000 - PENALITES AMENDES FISC. & PENALES	591	
Totalisation	591	

Produits et Charges sur exercices antérieurs

au 30/09/2023

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

Stocks et En-cours

30/09/2023	Début exercice	Variation des stocks	
		Augmentation	Diminution

COGEP

SASU 5 OCEANS VANNES

14 Place Gambetta

56000 VANNES

COMPTES ANNUELS 2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023



COGEP NANTES

8 QUATER RUE EMILE PEHANT

44000 NANTES

alpin Compens

Bilan Actif

		30/09/2023			30/09/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	1 340	1 340		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	195 000		195 000	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques,mat. et outillage indus.	12 168	4 812	7 357	9 790
	Autres immobilisations corporelles	256 637	111 500	145 136	167 401
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	21 829		21 829	21 829
	TOTAL (II)	486 974	117 652	369 322	199 020
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 351		1 351	1 351
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	35 528		35 528	26 876
	Autres créances	146 659		146 659	360 331
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	17 112		17 112	163 229
	Charges constatées d'avance				1 121
	TOTAL (III)	200 650		200 650	552 909
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	687 623	117 652	569 971	751 299

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

21 829

21 829

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	5 000	5 000
	RESERVES		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	112 577	78 708
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	21 065	33 869
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	139 142	118 077
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	36 193	26 920
	Emprunts et dettes financières divers (3)		13 581
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 355	361 327
	Dettes fiscales et sociales	241 281	232 025
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	430 829	633 852
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	569 971	751 929
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		21 065,29	33 869,19
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		430 829	633 852
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		16 709	
(3) Dont emprunts participatifs			

Signature

5 OCEANS VANNES
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 14, PLACE GAMBETTA, 56000 VANNES
792 545 568 RCS VANNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 31 mars,
A 9 heures,

La Société 5 OCEANS, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 1, Rue d' Argentre, 44000 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 525 457 RCS Nantes ,
Représentée par Monsieur Richard TANHCHALEUN, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société 5 OCEANS VANNES,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, la société 5 OCEANS, Associée Unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associée Unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 21 065,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 065,29 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 133 642,12 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société 5 OCEANS
Monsieur Richard TANHCHALEUN

